

## La contribution des PME à la création d'emploi et à la lutte contre le chômage en Algérie

مساهمة المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في خلق فرص العمل ومحاربة البطالة في الجزائر

MAMMERI Layla\*, Université Mouloud MAMMERI-Tizi Ouzou- (Algérie)

Date de réception 01/02/2022 ; Date de révision 28/04/2022 ; Date d'acceptation : 30/06/2022

### Résumé :

Cet article vise à mettre en évidence le rôle des PME en Algérie dans la création d'emploi et la réduction du taux de chômage, à travers une étude basée sur l'analyse et la comparaison entre l'évolution des PME privées et publiques, l'évolution des emplois générés par ces entités et l'évolution du taux de chômage en Algérie.

Il a été conclu que les PME Algériennes, en particulier celles du secteur privé, ont connu récemment un développement important en termes de leur nombre et du nombre d'emplois qu'elles ont contribué à créer, ce qui a entraîné une baisse des taux de chômage qui étaient très élevés.

**Mots-clés** : PME; emploi ; chômage ; PME privée ; PME publique.

**Codes de classification Jel** : L32; E24

### Abstract:

This article aims to highlight the role of SMEs in Algeria in creating jobs and reducing unemployment rate, through a study based on the analysis and comparison between the evolution of private and public SMEs, the evolution jobs generated by these entities and the evolution of the unemployment rate in Algeria.

It was concluded that Algerian SMEs, particularly those in the private sector, have recently undergone significant development in terms of their number and the number of jobs they have contributed to creating, which led to a drop in unemployment rates which were very high.

**Keywords**: SME ; employment ; unemployment ; private SME ; public SME.

**Jel Classification Codes** : L32 ; E24.

---

\* Auteur correspondant: [laylamammeri@yahoo.fr](mailto:laylamammeri@yahoo.fr)

## **I- Introduction :**

Le rôle des PME est maintenant partout reconnu. Ces entreprises ont des profils très diverses, allant de la micro-entreprise locale, jusqu'à « la gazelle », la high-tech innovante disposant du dernier cri technologique, en passant par l'entreprise familiale traditionnelle et l'entreprise informelle.

L'importance du rôle des PME a été accentuée par le processus de mondialisation qui implique plus de compétitivité. La PME offre plus d'aptitude à l'adaptation aux mutations de la demande et l'évolution des technologies. Elle offre plus de marge pour l'adoption de nouvelles méthodes managériales.

Dans toutes les économies qu'elles soient développées ou émergentes, ces PME, constituent les véritables promotrices de développement. En effet, une des importantes caractéristiques d'une économie en pleine croissance est un secteur de PME en pleine expansion. Selon les statistiques, dans l'ensemble des pays développés, ces mêmes petites et moyennes entreprises constituent entre 96% et 99% des entreprises industrielles. Leur rôle dans le renouvellement du tissu productif ne pourrait jamais donc être négligé. Ce rôle devient fondamental pour les pays en voie de développement qui font face aux défis classiques en termes d'emploi et de distribution de revenus. Les PME pourraient contribuer activement à la création d'emploi et à la production et il a été constaté qu'elles pourraient participer directement et d'une manière significative à l'épargne globale et à l'investissement formant ainsi l'armature de l'économie, si les conditions étaient favorables à leur développement (CDVM, 2011).

L'économie algérienne connaît de profonds bouleversements depuis la fin des années quatre vingt avec l'événement de l'économie de marché et les changements intervenus au niveau des dispositifs institutionnels d'accompagnement. La tendance à la contraction des structures publiques économiques, l'émergence du pouvoir des acteurs économiques et sociaux et la pression des relations marchandes reposent la problématique de reconfigurations de l'activité et des structures économique. C'est dans ces problématiques lourdes que s'inscrivent l'émergence et le développement, de la PME En Algérie appelée à jouer un rôle important dans le processus de reconfigurations des structures économiques (CNES, 2012).

Afin d'absorber le chômage provoqué par les précédentes réformes de privatisation des entreprises publiques et la liquidation de certaines d'entre elles, qui ont conduit à un licenciement d'un grand nombre de travailleurs. L'Algérie a fortement encouragé et motivé le secteur des petites et moyennes entreprises en soutenant la création d'entreprises à travers des différents programmes mis en œuvre.

Suite aux politiques et programmes visant au développement et à promotion des PME, mis en œuvre par et les pouvoirs publics en Algérie. Le secteur des PME a réalisé des progrès appréciables, sur le plan quantitatif. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME en Algérie indiquent la place importante de ces entreprises dans la structure économique nationale. En effet, Ces dernières représentent plus de 99% du total des entreprises qui exercent en Algérie et assurent près de 90% de la valeur ajoutée générée par les principaux secteurs d'activité. Et jouent un rôle important avec 56% de la population active.

Dans le présent travail, à travers une étude analytique, nous essayons de mettre en évidence la situation actuelle des petites et moyennes entreprises en Algérie, leur contribution à la création d'emploi et à la lutte contre le chômage, en utilisant les différentes bases statistiques disponibles.

Dans ce contexte, la problématique soulevée dans notre étude est :

**Les PME algériennes contribuent-elles à la création d'emploi et à la réduction du chômage en Algérie ?**

Pour répondre à cette question de départ, nous proposons deux hypothèses de travail :

- Les PME algériennes jouent un rôle crucial dans la création d'emploi.
- Les PME privées contribuent à la création d'emploi plus que les PME publiques.

## II- Généralités sur les PME :

La définition des PME varie souvent d'un pays à l'autre et se fonde généralement sur le nombre de salariés, le chiffre d'affaire annuel ou le total de bilans de l'entreprise. Nous allons aborder dans cette première section la définition des PME, leurs caractéristiques ainsi que leur rôle économique.

### II.1. Définition des PME :

La définition d'une PME est certainement l'un des problèmes les plus complexes qu'aient à aborder ceux qui s'intéressent à ce type d'entreprise. L'origine en est très certainement l'extrême diversité qui domine le monde de la PME. Cette hétérogénéité serait même pour Pierre-André Julien une des raisons qui expliqueraient le retard des chercheurs à se pencher sur la PME et la difficulté d'en tirer des théories et des concepts adéquats différents de ceux appliqués à la grande entreprise<sup>1</sup>.

Le terme PME couvre un large éventail de définitions et de mesures, variant d'un pays à l'autre et d'une source à l'autre. Certains des critères couramment utilisés sont le nombre d'employés, l'actif net total, les ventes et le niveau d'investissement. Cependant, la base de définition la plus utilisée est l'emploi, et là encore, la définition des limites de taille supérieure et inférieure des PME varie. Malgré cet écart, un grand nombre de sources définissent une PME comme une entreprise ayant moins de 250 employés<sup>2</sup>.

Guilhon (1998) rappelle, elle aussi, que malgré l'engouement des chercheurs pour la PME, aucune définition ne fait leur unanimité d'un cadre général au sein duquel il serait possible de regrouper toutes les entreprises de petite taille, Torres (1998) constate dans le même cadre d'idée qu'aucune approche de recherche en PME ne fait l'unanimité.

Néanmoins beaucoup de chercheurs semblent bien s'accommoder de cette situation chaque chercheur tend à définir la PME dans la perspective de sa propre recherche, définition qui peut varier dans d'autres travaux en fonction des buts et contextes de l'étude. Les chercheurs participant à une conférence à l'université d'état du Kansas, sont parvenus à la conclusion que la définition de l'échantillon objet de l'étude est plus importante que la définition de PME elle-même et que toutes les extrapolations ou conclusions doivent se limiter aux paramètres de l'échantillon, d'autres chercheurs tendent à donner au terme, des définitions fourre-tout pour pouvoir embrasser le maximum de caractéristiques des PME. Ainsi que par exemple, Papadhópoulos (1987) considère que la PME est l'entreprise qui se situe entre les grandes firmes multinationales et les petites établissements ou entreprises domestiques. Certains continuent de considérer la PME comme étant un modèle réduit de grande entreprise<sup>3</sup>.

Parmi les définitions les plus utilisées pour définir les PME celle proposée par la commission européenne. Une définition des PME avait déjà été donnée par cette organisation dans sa recommandation 96/280/CF du 03 avril 1996. Suite à deux consultations publiques effectuées en 2001 et 2002. En 2003 la commission a adopté d'autre définition dans la recommandation vient afin de prendre en compte le développement survenu depuis 1996 (l'inflation et la croissance de la productivité) et l'enseignement tirés de sa pratique.

La PME est définie dans L'UE « comme une entreprise qui occupe moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 50 millions d'Euros ou le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'Euros »<sup>4</sup>.

Bernard Bellettante et Nadine Levratto ont donné une définition plus adéquate à la PME en se basant sur l'approche quantitative dans leur ouvrage intitulé « *diversité économique et*

*mode de financement de PME* » publié en 2001. Selon ces auteurs : « la PME est définie par opposition à une grande entreprise comme une société employant moins de 500 salariés. Pour éliminer les effets liés à la taille qui seraient produits par l'utilisation d'indicateur en valeur (chiffre d'affaire, valeur ajoutée, investissement.....) on a recours à des ratios. Pour réduire cet effet lié à la taille des entreprises et appréhender les comportements particuliers à tel ou tel type de société, on calcule le ratio pour chaque entreprise puis on en fait la moyenne sur l'échantillon ce qui permet en outre d'avoir une idée de la dispersion des situations »<sup>5</sup>.

## **II.2. Les caractéristiques des PME :**

Dans deux articles fondamentaux qui ont incité les chercheurs à s'intéresser aux problèmes financiers des PME pour l'élaboration d'un nouveau paradigme, Ang (1991, 1992) affirme que les petites entreprises n'ont pas les mêmes problèmes de gestion financière que les grandes et que, de plus, elles forment un ensemble fortement hétérogène qui empêche de les considérer dans une catégorie unique. Il illustre son affirmation par un ensemble de situations mettant en évidence les caractéristiques uniques et propres aux PME. Il aborde entre autres les éléments suivants <sup>6</sup>:

- L'intégration parfois totale entre les ressources financières de l'entrepreneur et celles de l'entreprise, de sorte que le risque d'affaires de l'entreprise est associé au risque personnel de l'entrepreneur. La faillite de l'entreprise entraîne d'ailleurs souvent celle de l'entrepreneur.
- Une espérance de vie plus courte : une petite entreprise peut interrompre ses activités pour différentes raisons liées à sa fragilité (le départ d'un employé clé, la perte d'un client important, un arrêt de travail temporaire.....).
- Les problèmes de succession qui peuvent rendre le développement de l'entreprise incertain.
- L'ampleur des relations informelles et la présence de contrats implicites liés à une préférence marquée de certains entrepreneurs pour ce qui n'est pas officialisé.
- Un risque d'erreurs très grand en raison soit d'un manque d'expérience, d'un manque d'expertise ou simplement d'un optimisme exagéré de l'entrepreneur.
- Enfin, le fait que l'entreprise de petite taille soit souvent considérée comme le prolongement de l'entrepreneur, et non comme une entité distincte.

## **II.3. Le rôle des PME dans l'économie :**

Les PME jouent un rôle important dans les pays développés et même dans les pays en développement, elles constituent une source majeure d'emploi, de revenus et de recettes à l'exportation.

Dans la zone de l'OCDE, les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique et ce sont elles qui créent la plupart des emplois nouveaux. Plus de 95% des entreprises de cette zone sont des PME, qui représentent 60 à 70% de l'emploi dans la plupart des pays. A mesure que les grandes entreprises réduisent leurs effectifs et externalisent de plus en plus de fonctions, le poids des PME dans l'économie s'accroît. En outre, la croissance de la productivité - et par conséquent de l'économie - tient en grande partie à la concurrence liée à la naissance et la mort, l'entrée et la sortie des petites entreprises<sup>7</sup>.

Selon des statistiques publiées par l'OCDE en 2004, dans une étude menée sur les caractéristiques et l'importance des PME, les PME génèrent plus de 55% du PIB et plus de 65% du nombre total d'emplois dans les pays à revenu élevé (voir la figure 1). Les PME et les entreprises du secteur informel ( voir figure 2) génèrent plus de 60% du PIB et plus de 70% du nombre total d'emplois dans les pays à faible revenu, et plus de 95% du nombre total d'emplois et environ 70% du PIB dans les pays à revenu intermédiaire.

Les figures 1 et 2 font également apparaître que l'importance relative des PME et du secteur informel (de l'économie souterraine) est inversement proportionnelle au développement économique. Dans les pays à faible revenu, en particulier dans les économies moins avancées, la contribution des PME à l'emploi et au PIB est inférieure à celle du secteur

informel qui assure toutefois la subsistance de la grande majorité de plus pauvres parmi les pauvres, l'une des grandes priorités des pouvoirs publics des pays en développement doit donc être de reformer les mesures qui créent une dichotomie entre les secteurs formels et informels, afin de permettre aux pauvres d'accéder aux marchés et de se livrer à des activités commerciales à plus forte valeur ajoutée.

Dans les pays à revenu intermédiaire, la part de l'emploi et du PIB imputable aux PME du secteur formel est supérieure d'environ 20% à celle qui revient au secteur informel. Dans ces pays, l'élimination des facteurs qui dissuadent les entreprises du secteur informel de rallier la sphère serait donc également bénéfique sur le plan économique. Pour preuve, dans les pays à revenu élevé, la part des PME tant dans l'emploi total (environ 65%) que dans le PIB (environ 55%) est plus de trois fois supérieure à celle du secteur informel ; on outre, ces pays prennent des mesures pour intégrer dans le secteur formel le plus grand possible d'entreprises du secteur informel<sup>8</sup>.

Figure (1) : contribution du secteur des PME à l'emploi et au PIB (valeurs médianes)

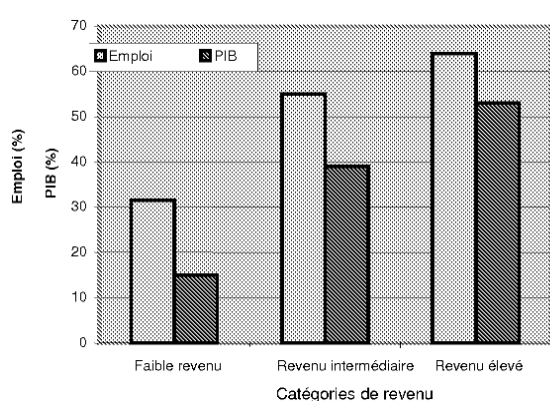
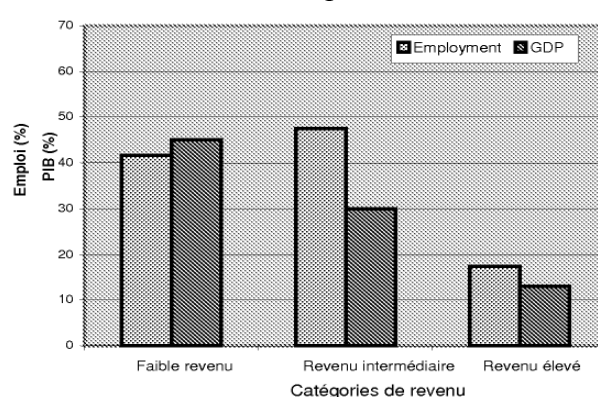


Figure (2) : contribution du secteur informel à l'emploi et au PIB



### III - Aperçu sur les PME algériennes :

La création de la PME occupe une position de premier plan dans le processus de développement algérien, ce qui explique un phénomène démographique important dépassant la barre de 1171945 entreprises en 2019. Avant d'aborder l'historique et l'évolution des PME en Algérie, il est important de donner la définition de la PME Algérienne.

#### III.1. Définition de la PME Algérienne :

Selon l'article 4 de la loi N° 01-18 du 27 ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 pourtant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME) : La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou service:

- Employant une (1) à (250) personnes.
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars.
- Et qui respecte les critères d'indépendance.

Au titre de cette loi, il est entendu par:

- Personnes employées : le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail-année.

L'année à prendre en considération est celle du dernier exercice comptable clôturé.

- Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour total du bilan ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.

- Entreprise indépendante : l'entreprise dont le capital n'est pas détenue à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de PME.

Selon l'article 5 **la moyenne entreprise** est définie comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaire est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de Dinars.

Selon l'article 6 **la petite entreprise** est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de Dinars.

### **III.2. L'historique de PME en Algérie :**

Les PME algériennes ont passées par trois périodes dans leurs évolutions depuis l'indépendance (1962).

#### **III.2.1. La période 1962-1982**

Juste après l'indépendance les entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans des sociétés nationales à partir de 1967. Cette période a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée et d'une industrie basée sur la fabrication des biens d'équipements et des produits intermédiaires. En 1963 le premier code d'investissement a été promulgué, et malgré les avantages et les garanties proposaient aux investisseurs, ce code n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME. Suite à cet échec, un autre code des Investissements a été promulgué en date du 15/09/1966, ce code a essayé de donner un rôle plus important au secteur privé dans le développement économique algérien tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a donné également naissance à la Commission Nationale des Investissements (CNI) un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur et entrepreneur privé. Cependant la PME a marqué réellement son démarrage à partir du premier plan quadriennal (1970-1973) qui avait prévu un programme spécial de développement des industries locales, poursuivis d'un deuxième plan quadriennal (1974-1978). Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi qu'un total de 594 PME a été réalisé durant cette période.

A noté que la Commission Nationale des Investissements n'a ajouté que complexité et lourdeur administrative et bureaucratique, chose qui a fait dissoudre la CNI en 1981. A cette époque, la PME a été considéré comme complément au secteur public, notant que toutes les politiques et les mesures d'aide et de développement ont été concentrés au service de ce dernier, de ce fait les promoteurs privés se sont dirigé vers les créneaux de services et de commerce, et même ces créneaux n'ont pas trouvé l'environnement favorable et encourageant, la législation de travail était rude, la fiscalité très lourde et le commerce extérieur était fermé<sup>9</sup>.

#### **III.2.2. La période 1982-1988 :**

Durant cette période et selon des objectifs fixés par le Plan, une volonté pour l'encadrement et l'orientation de la PME est affichée; cette situation s'est traduite par la promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement économique privé national (loi du 21/08/1982) qui va faire bénéficier les PME de certaines mesures.

Avec le Code des Investissements de 1982 et la création de l'OSCIP, le secteur privé, pour la première fois depuis l'indépendance, s'est vu reconnaître un rôle à jouer dans la concrétisation des objectifs de développement nationaux. Cependant, il faut souligner que ces dispositions ont eu un impact limité sur la création de nouvelles PME privées.

Le plafonnement des investissements a eu pour conséquence l'orientation d'une partie de l'épargne privée vers des dépenses improductives ou spéculatives. Les mesures de 1982 ont tout de même conduit à partir de 1983 à une tendance à investir dans des créneaux délaissés auparavant par la PME tels, la transformation des métaux, et les petites industries mécanique et électriques.

Par ailleurs, la sous-traitance a connu un faible développement bien qu'elle soit reconnue comme un domaine d'activité privilégié de la PME. Durant toute la période de 1963 à 1988, on a assisté à un cloisonnement des secteurs public et privé qui ne leur a pas permis de développer des relations de partenariat en matière de sous-traitance.

En somme, tous les codes d'investissement avaient, en quelque sorte, pour dénominateur commun la limitation de l'investissement et l'orientation vers les créneaux que les planificateurs changeaient au gré des plans<sup>10</sup>.

### III.2.3. A partir de 1988 :

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques<sup>11</sup>.

En 1990, une nouvelle doctrine a commencé à prendre forme, donnant ainsi l'occasion à toutes les entreprises algériennes, qu'elles soient publiques ou privées, de bénéficier du même traitement depuis la suppression totale des monopoles, jusqu'à la liberté d'accès au commerce extérieur.

Il ne s'agissait pas uniquement de l'investissement privé national. La loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, ouvre, dans son article 183, la porte à toutes les formes de contribution du capital étranger, et encourage toute forme de partenariat sans exclusivité, y compris en la forme d'investissement direct<sup>12</sup>.

Le processus de réforme a abouti à la consécration de l'investissement national et étranger par l'adoption du décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement, la philosophie contenue dans ce nouveau cadre s'articule autour des éléments suivants<sup>13</sup>:

- le droit d'investir librement ;
- l'égalité devant la loi des promoteurs nationaux privés ou étrangers ;
- l'intervention des pouvoirs publics se limite à l'octroi d'incitations aux investissements, principalement au moyen d'allègement fiscaux prévus par la loi ;
- la création d'une Agence de Promotion de soutien et de Suivi des Investissements (APSI) pour assister les promoteurs dans l'accomplissement des formalités classiques par le biais d'un guichet unique ;
- l'agrément préalable, plus connu par l'autorisation des institutions administratives pour investir, est supprimée, il est remplacé par une simple déclaration ;
- le délai maximal d'étude des dossiers étant fixé à 60 jours ;
- le souci de ne pas imposer des formalités trop lourdes ou complexes pour la réalisation d'un acte d'investissement en Algérie ;
- la clarification, l'affinement et la pérennité des garanties et des encouragements acquis au double plan fiscal et douanier ;
- l'accélération des transferts et de renforcement des garanties, associés au capital investi et aux revenus qui en découlent ;
- la modulation des encouragements accordés aux investissements réalisés en Algérie autour de trois régimes : un régime général, un régime spécifique pour les investissements réalisés dans les zones à promouvoir et un régime spécifique pour les investissements réalisés dans les zones franches.

L'environnement institutionnel des entreprises s'est enrichi en 2001 par une loi d'orientation sur la promotion de la PME qui comprend, outre des principes généraux, la définition des PME et de la politique d'aide et de soutien de l'État à cette catégorie d'entreprises. Les objectifs essentiels de cette loi sont de faciliter l'accès des PME aux services et avantages prévus dans le dispositif de soutien, de favoriser l'implantation des sites d'accueil au profit des PME, d'encourager l'émergence de nouvelle PME, de promouvoir le tissu de PME productives, de favoriser la créativité et l'innovation, d'encourager l'exportation des biens et services et de promouvoir la diffusion de l'information sur la PME.

Dans ce cadre, différentes mesures publiques sont mises en place en Algérie pour soutenir le développement des PME et représentent des efforts indéniables pour la promotion de ces entreprises<sup>14</sup>. En effet, La période 2005-2009 a vu la création de l'ANDI et l'accord d'un montant de 4 milliard de Dinars pour le développement des industries artisanales.

Dans le même contexte de reformes l'Algérie a mis en place la loi N017/02 du 10 janvier 2017 pourtant loi d'orientation sur le développement des PME qui a pour objectif de <sup>15</sup> :

- publier et promouvoir la diffusion de l'information à caractère industriel, commercial, juridique, économique, financier, professionnel et technologique relative au secteur des PME ;
- encourager toute initiative tendant à faciliter l'accès des PME au foncier ;
- œuvrer pour la mise en place de régimes fiscaux adaptés aux PME ;
- faciliter l'accès des PME aux instruments et services financiers adaptés à leurs besoins;
- encourager les associations professionnelles, les bourses de sous-traitance et les groupements ;
- renforcer la coordination entre les dispositifs de création et d'appui aux PME aux niveaux central et local.

### **III.3. Caractéristiques des PME Algériennes :**

À la lumière des recherches antérieures (GILLET, 2003; HAMED, 2003; MELBOUCI, 2004), K. ASSALA (2006), énumère quelques caractéristique et singularités des PME algériennes tels que<sup>16</sup>:

- Les PME sont plutôt concentrées dans des niches ou des créneaux que le secteur public a délaissés, ce qui leur a donné des positions confortables de monopole, elles sont de ce fait rentières et peu génératrices d'innovation jusque la ;
- Les entreprises sont plutôt familiales et peu enclines à l'ouverture du capital aux étrangers ;
- Une partie des activités de l'entreprise se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement) ;
- Le marché des entreprises est principalement local et national, très rarement international.
- La collaboration entre entrepreneurs et avec les autorités publiques n'est pas assez Développée ;
- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement..) sont non maîtrisées et non utilisés.
- les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées faute d'un environnement propice aux affaires.

Daoud (2006) ajoute les caractéristiques suivantes au secteur des PME :

- Ses entreprises utilisent un nombre de dépendants très important. L'auteur souligne la prédilection des entrepreneurs algériens pour les entreprises familiales que ce soit dans les modalités de gestion ou dans le statut juridique;
- Le niveau d'instruction des entrepreneurs est limité ce qui a des effets néfastes sur la stratégie poursuivie par l'entreprise et empêche de rénover les formes de gestion des PME;
- La qualité des biens et des services produits par les PME est inférieure à celle des produits concurrents étrangers.



Ces spécificités indiquent que les PME algériennes sont peu propices à la prise de risque et à l'innovation. Actuellement, l'environnement des PME algériennes devient de plus en plus turbulent à cause notamment de l'ouverture du marché. Elles se développent désormais dans des marchés de plus en plus concurrentiels<sup>17</sup>.

#### IV. La contribution des PME Algériennes en matière d'emploi :

Le chômage est l'un des grands problèmes sociaux économiques et dont souffre la plupart des économies des pays en développement, ce qui fait de sa lutte une priorité parmi les préoccupations des décideurs politiques. L'Algérie parmi ces pays qui marquent des forts taux de chômage en raison de la forte dépendance de son économie à la rente pétrolière.

Compte tenu du rôle prépondérant des petites et moyennes entreprises dans l'économie et son apport pour l'emploi et la résorption du chômage, il est devenu nécessaire pour l'Algérie de prêter attention à ces entreprises et de leur apporter le soutien nécessaire pour améliorer leur compétitivité et assurer une grande contribution à la création d'emploi.

Pour étudier la contribution des PME algériennes à la l'emploi, il est important, d'aborder dans un premier lieu l'évolution des PME en Algérie.

##### IV.1. L'évolution des PME en Algérie :

La PME algérienne ne cesse de prendre son essor. Ce secteur a réalisé des progrès considérables ces dernières années, ce dont témoigne sa création ainsi que la progression régulière de sa part dans les principaux indicateurs économiques. D'après une étude effectuée par BOUYACOUB (2003) présentant un cumulé de créations d'entreprises entre 1962 et 2000 (en pourcentage) le secteur de PME apparaît de création très récente. Dans ce cadre, l'auteur a relevé que le nombre annuel de créations de PME était largement inférieur à 1 000 par an avant 1990, et atteint presque 3 000 en 1991 et dépasse les 5 000 en 1994<sup>18</sup>.

Suite à l'adoption de la loi d'orientation sur la PME de 2001, et la mise en œuvre des politiques publiques d'appui à la création et à la pérennisation de la petite et moyenne entreprise, la densité des PME a presque quadruplé, environ la moitié des PME ont été créées entre 2001 et 2008 avec un rythme moyen de croissance entre 9%.

Au premier semestre 2011, 642.913 PME ont été déclarées, dont totalisant toutes plus de 1,6 million d'emplois<sup>19</sup>. En effet, le tableau ci-dessous indique l'évolution annuelle du nombre des PME en Algérie durant la période 2010-2019.

Tableau N<sup>0</sup>(01) : l'évolution annuelle du nombre des PME en Algérie durant la période (2010-2019).

année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PME privées</b>	618515	658737	711275	777259	851511	934037	1022231	1074236	1141602	1193096
<b>PME publiques</b>	557	572	557	557	542	532	390	267	261	243
<b>total</b>	619072	659309	711832	777816	852053	934569	1022621	1074503	1141863	1193339

Source : Ministère de l'industrie et des mines, bulletins d'information statistique de la PME : 2010, 2011, 2012, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019.

Le tableau ci-dessus démontre l'évolution notable du nombre de PME au cours de la période 2010-2019. Cette évolution caractérise particulièrement les entreprises privées. En effet, Leur nombre a été augmenté de 618515 en 2010 à 934037 en 2015 et à 1193096 en

2019. Cette augmentation reflète la politique de soutien du gouvernement au secteur privé. En revanche, le nombre d'entreprises publiques a considérablement diminué au cours de la même période, passant de 557 en 2010 à 243 en 2019.

#### IV.2. L'évolution des emplois créés par les PME Algériennes :

À la fin de l'année 2019, l'effectif global des PME s'élève à 2885651 agents, dont seulement 21085 relèvent des PME publiques. A noter que l'effectif global des PME a progressé de 5.92% entre 2018 et 2019<sup>20</sup>. En effet, Le tableau suivant indique l'évolution annuelle des emplois déclarés par type de PME en Algérie durant la période (2010-2019).

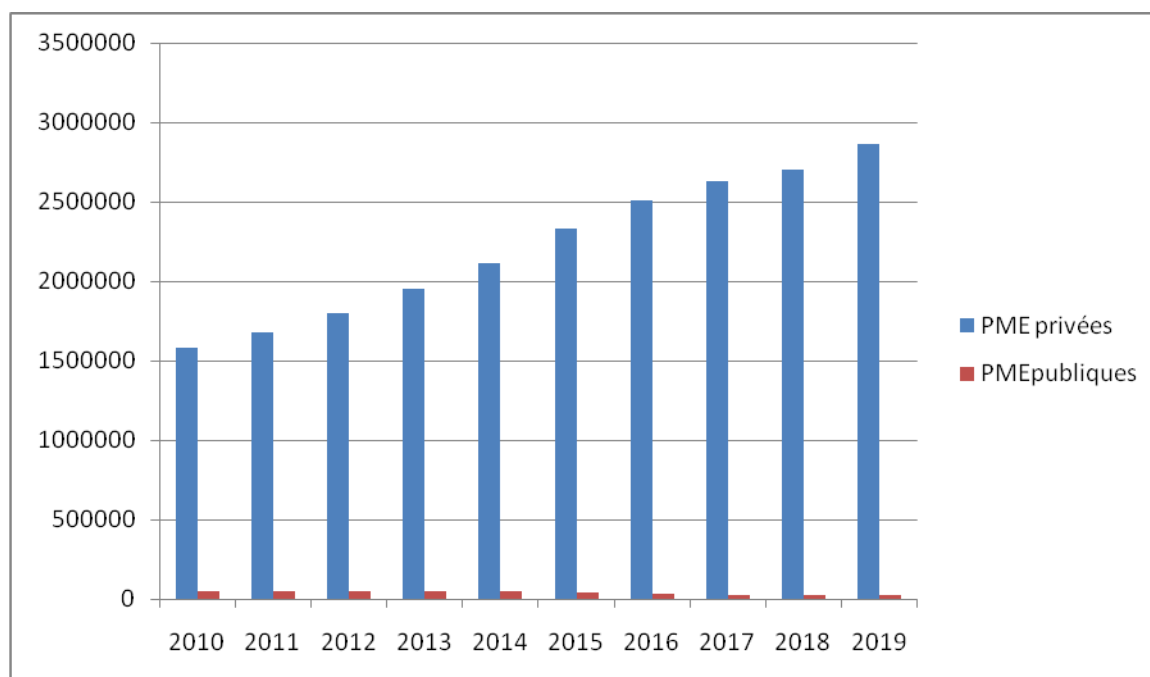
Tableau N<sup>0</sup>(02) : l'évolution annuelle des emplois déclarés par type de PME en Algérie durant la période (2010-2019).

année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PME privées</b>	1577030	1676111	1800742	1953636	2110665	2327293	2511674	2632018	2702067	2864566
<b>PME publiques</b>	48656	48086	47375	48256	46567	43727	29024	23452	22197	21085
<b>total</b>	1625686	1724197	1848117	2001892	2157232	2371020	2540698	2655470	2724264	2885651

Source : Ministère de l'industrie et des mines, bulletins d'information statistique de la PME : 2010, 2011, 2012, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019.

La figure suivante illustre bien l'évolution annuelle des emplois créés par les PME privées et les PME publique durant la période (2010-2019)

Figure N<sup>0</sup>(03) : l'évolution annuelle des emplois déclarés par type de PME en Algérie durant la période (2010-2019).



Source : figure établie à partir des données du tableau n<sup>0</sup>(01)

à Travers la figure ci-dessus, Nous notons que les PME ont contribué de manière significative à la création d'emplois en Algérie durant la période 2010-2019, Le nombre d'emplois générés par les PME est passé de 1625686 en 2011 à plus de 2300000 en 2015 et à plus de 2800000 en 2019 , a noté que la grande partie de cette contribution à l'emploi est due aux PME privées car leur nombre a augmenté par rapport aux PME publiques.

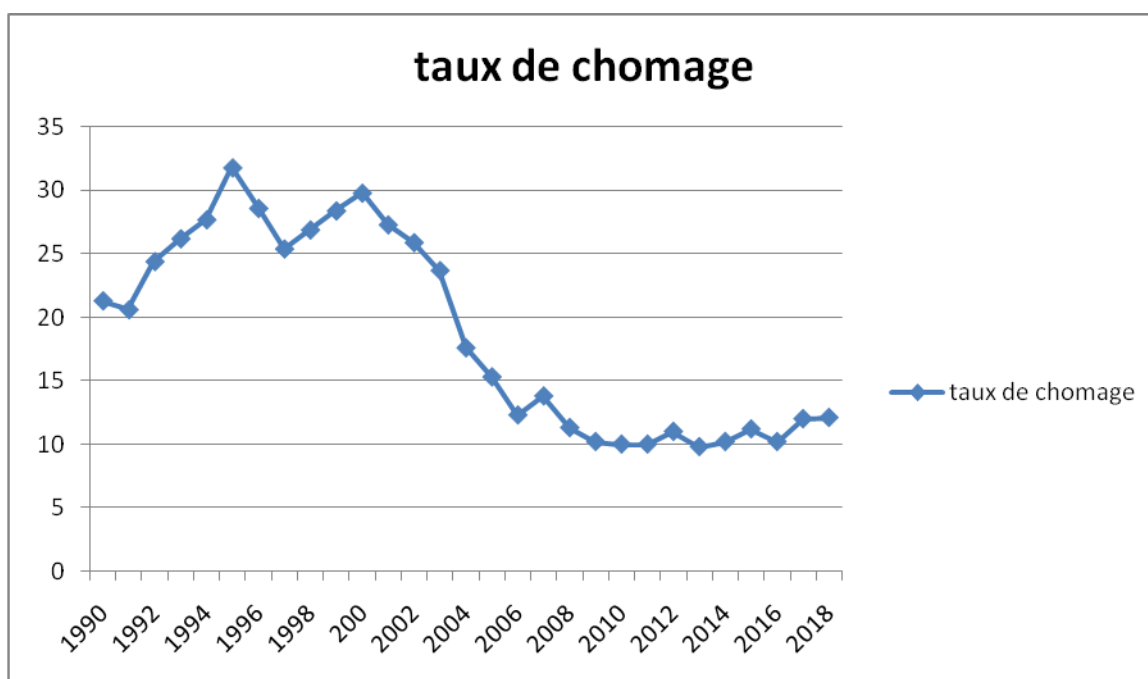
Quant à l'évolution annuelle du nombre d'emplois créés par les PME privées, et celle des PME publiques, nous notons que le nombre d'emplois créés par les PME privées a augmenté au cours de la période 2010-2019, avec une valeur maximale de 2864566 en 2019. Cette évolution est due aux Résultats positifs des programmes de développement visant au développement du secteur privé en tant que moteur de l'emploi et à la promotion des investissements nationaux. Cette évolution n'est toutefois pas la même pour les PME publiques. En effet, le nombre d'emplois créés par ces dernières ne cesse de régresser suite à la diminution de leur nombre. Il a diminué de façon remarquable de 48256 en 2013 à 21085 en 2019.

Grace à cette contribution significative des PME plus particulièrement celles du secteur privé en matière d'emploi, le taux de chômage en Algérie a considérablement diminué. Après avoir été très élevé au cours des années 90. En effet, le taux le plus élevé était 29,8% en 2000, il est baissé à 10 % en 2010, puis est demeuré stable entre 10% et 12% durant la période 2010 – 2018 (voir la figure n°2).

Malgré la baisse récente du taux de chômage en Algérie grâce aux programmes de développement et au rôle des petites et moyennes entreprises, le taux de chômage actuel, qui dépasse 10%, est considéré élevé et ne signifie pas que l'Algérie est débarrassée du problème du chômage. Cela indique que le chômage en Algérie est un problème structurel qui nécessite une politique de l'emploi efficace.

Le rôle des petites et moyennes entreprises reste important dans la création d'emploi en Algérie, mais les caractéristiques de ces entités et la nature du climat dans lequel elles évoluent sont autant d'obstacles non négligeables qui peuvent entraver l'atteinte de leurs objectifs, en matière de la croissance économique et la création d'emploi.

Figure n 03 : l'évolution du taux de chômage en Algérie durant la période (1990-2018)



Source : figure établie à partir des statistiques de la banque mondiale sur le site : [www.Banquemondiale.org](http://www.Banquemondiale.org)

## V. Conclusion :

Les PME en Algérie sont considérées, à juste raison, comme un des leviers les plus importants du nouveau cap de croissance économique, qui sont fixés par les pouvoirs publics, d'une part, comme facteur essentiel de création de richesse et d'autre part, comme un contributeur important à la création d'emploi. Cette importance est traduite par la croissance enregistrée par le tissu des PME ces dernières années, notamment celle enregistrée par les PME privées. En effet, A partir de 2000, le poids de la PME dans le tissu national a fortement augmenté ; la densité des entreprises a presque quadruplé pendant que le nombre de créations à plus que doublé.

Au terme de notre étude qui consiste à traiter la problématique de la contribution des PME algérienne à la création d'emploi, nous avons conclu que:

- Les PME algériennes, plus particulièrement celles du secteur privé ont contribué d'une manière significative à la création de nouveaux postes d'emploi et à la réduction du taux de chômage élevé.
- Malgré la place importante occupée par les PME Algérienne et leur contribution au a la croissance et à la création d'emplois, cette catégorie a confrontée des problèmes liés a son financement bancaire puisque la banque reste la principale source de financement des PME e Algérie.
- La croissance du nombre de petites et moyennes entreprises ces dernières années est largement dû à l'amélioration des prix du pétrole et à l'application de politiques budgétaires expansionnistes visant à encourager l'investissement local et à renforcer le rôle du secteur privé.
- Malgré la baisse récente des taux de chômage -par rapport aux années 90- qui est due aux programmes de développement et à la promotion des petites et moyennes entreprises. Cependant, le taux de chômage que connaît actuellement l'Algérie, qui dépasse 10%, est considéré comme un taux élevé et ne reflète pas l'efficacité de la politique de l'emploi en Algérie, que ce soit à travers les petites et moyennes entreprises ou à travers le secteur public.
- Le taux de chômage a enregistré une baisse au cours de la dernière décennie ; mais le marché du travail connaît la persistance de déséquilibres inquiétants. L'emploi des jeunes en général et des jeunes diplômés en particulier reste pour les autorités algériennes l'un des défis majeurs à relever.

## - Références:

---

<sup>1</sup> Bertrand Duchéneaut. (1995). **enquête sur les PME françaises identité, contextes, chiffres**. Édition MAXIMA. France. p30.

<sup>2</sup> Meghana Ayyagari and the others. (2003). **small and medium enterprises across the globe: a new database**, policy research working paper, the World Bank. p05.

<sup>3</sup> Brahim ALLALI. (2005). **vision des dirigeants et internationalisation des PME, une étude de cas multiples de PME marocaines et canadiennes du secteur agroalimentaire**. Édition publibook. France. p62.

<sup>4</sup> DECHERA Mansour. (2014). **stratégie de développement des PME et le développement local : essai d'analyse à partir du cas de la région nord-ouest de l'Algérie**. Mémoire de magistère en sciences économiques. Université d'Oran. Algérie. p17.

<sup>5</sup> Bernard Bellettante et Nadine Levratto.(2001). **Diversité économique et mode de financement de PME**. édition l'Armattan. France. pp 26-27.

<sup>6</sup> Josée ST- PIERRE. (2003). **la gestion financière des PME théories et pratique**. Presses de l'université du Québec. Canada. P 06.

<sup>7</sup> OCDE. (2002). **Petite et moyenne Entreprise: force locale**. Action mondiale. P02.

<sup>8</sup> OCDE. (2004). **Caractéristiques et importance des PME**, revue de l'OCDE sur le développement, N°5. pp42-43.

- <sup>9</sup> Samia GHARBI. (2001). **Les PME/PMI en Algérie : état des lieux**. Cahiers du Lab.RII, N°238. Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation, Université du Littoral Côte d'Opale. p05.
- <sup>10</sup> CNES. (2002). **Rapport: Pour une politique de développement de la PME en Algérie**. p p10-11.
- <sup>11</sup> Farida Marzouk. (2009). **PME et compétitivité en Algérie**. Communication dans le Colloque international sur « les PME maghrébines : Facteur d'intégration régionale », Tlemcen, Algérie. p03.
- <sup>12</sup> Mohamed TAHRAOUI. (2008). **pratiques bancaire étrangères envers les PME algériennes, cas de la société générale Algérie**. Mémoire de magister en sciences commerciales. Université d'Oran. p128.
- <sup>13</sup> CNES. (2002). Rapport: **Pour une politique de développement de la PME en Algérie**. Avril, pp 11-12.
- <sup>14</sup> Katia FERRAH, Moussa BOURIF. (2015). **la problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie**. Revue algérienne de développement économique, N° 02. p23.
- <sup>15</sup> Dounya KERZABI, Zouleykha Samiya KERZABI. (2019). **le rôle des PME dans la croissance économique en Algérie**. Journal of economic integration, vol 07, N° 02. p 309.
- <sup>16</sup> Khalil ASSALA. (2006). **PME en Algérie: de la création à la mondialisation**. Communication dans le colloque international sur « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales », Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse. pp08- 09.
- <sup>17</sup> Ghaliya BENYAHIA- TAIBI, Salah Eddine Sofiane AMARI.(2009). **Les PME algériennes dans l'ère de la mondialisation : étude de cas des PME de la région Oranaise**. Les cahiers du CREAD. N°90. pp68-69.
- <sup>18</sup> Nassima BOURI, Ahmed BOUYACOUB. (2019). **la mise à niveau des PME : quels résultats ?** cahier du Cread, vol.35, N°02,2019, p74.
- <sup>19</sup> Said BENDRIMIA. (2012). **politique de promotion de la pme en Algérie**. Direction générale de la PME. p03, sur le site : <https://docplayer.fr/8937779-Politique-de-promotion-de-la-pme-en-algerie.html>. Consulté: le 20/01/2022.
- <sup>20</sup> Ministère de l'industrie et des mines. (2020). **Bulletin d'information statistique de l'entreprise**. P13.